

**Assistant Chargée de mission Aménagement de la commune de Melle
sous contrat de projet (18 mois)**

**Niveau d'études minimum : Bac+2 / Expérience d'au moins un an souhaité dans un poste
similaire (à défaut, stage d'une durée significative)**

**L'enjeu phare est l'accomplissement des projets inclus au Plan pluri-annuel d'investissement
relevant de la labellisation Petites Villes de demain. A titre d'exemples :**

Rénovation et requalification d'un ancien restaurant / Création de VRD d'un lotissement /
Création de logements à haute qualité environnementale au sein d'un lotissement existant
Travaux VRD dans le cadre d'aménagement de bourgs et de requalification de quartiers /

Sous l'autorité de la Cheffe de projet Aménagement :
prépare, organise et suit au quotidien la mise en œuvre
des projets d'investissement de la commune

MISSIONS

- assiste la Cheffe de projets de la commune, elle-même en coordination avec le.la Chef.fe de projet Petite Ville de Demain qui sera recruté.e par la Communauté de communes,
- prépare des éléments techniques d'aide à la décision
- Réalise, en lien avec la Chef.fe de projets, au montage de certaines actions, en fonction de la complexité des projets et de leur coût d'opération (il pourra notamment co-construire un programme de travaux, préparer les éléments de demandes de financement, de mise en concurrence).
- suit la mise en œuvre des travaux du Plan pluriannuel d'investissements de la commune,
- participe au contrôle de l'exécution des travaux et leur conformité au regard du cahier des charges, dans le respect de la réglementation (code de la construction, code de l'urbanisme notamment),
- représente la commune et défend ses intérêts lors des réunions de chantier
- rend compte de l'avancement des chantiers.

SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE

- Connaître les éléments majeurs de la loi MOP, appliquer les procédures de conduite et de direction de chantier,
- Appliquer le code de la construction et de l'urbanisme, ainsi que le code de la commande publique dans l'exécution d'un marché de travaux,
- Notion de montage de projets
- Avoir des notions en techniques de construction (tous corps d'état), en maintenance du patrimoine
- Avoir des notions en économie de la construction et coût global ainsi qu'en aménagement paysager, VRD
- Comprendre et interpréter un Plan local d'urbanisme
- Connaître les méthodes d'organisation de chantier et de conduite de projets
- Savoir contrôler coûts, qualité et délais
- Coordonner l'action des différents intervenants du projet
- Savoir rédiger de manière claire concise ; maîtriser les règles de l'orthographe et la grammaire françaises
- Contrôler les factures en lien avec le Pôle Comptabilité

- Maîtriser les outils courants de bureautique (texte, tableur, internet)

SAVOIR ÊTRE

- Ouverture d'esprit, sens des responsabilités et du service
- Capacité d'analyse, d'organisation et de planification
- Autonomie dans l'organisation du travail
- Dynamisme, capacité d'adaptation

REMUNERATION

- Le Volontaire sera rémunéré sur la base du grade de Technicien territorial soit un salaire brut mensuel de 1800€ (prime comprise) + congés payés + prime de fin de contrat.
- Le volontaire devra postuler sur le site vta.anct.gouv.fr